

MAIRIE D'ANDERNOS-LES-BAINS

Protocole de reprise d'activité

Nom de l'Association :

LE TREFLE ANDERNOSIEN

Nom du référent COVID 19 :

Mr Thierry BRACONNIER : 06 07 94 51 84
Mr Alain CAPETTE : 06 86 81 14 28
Mr Gérard POITTEVIN : 06 76 43 42 22

Descriptif de reprise :

- 1 - connaître exactement le nombre de joueurs et d'arrêter les inscriptions si le quota est atteint,
- 2 - chaque joueur est équipé d'un masque pendant toute la durée du tournoi. Le club dispose sur chaque table de gel hydro-alcoolique. Les tables de jeux ont été recouvertes d'un plastique transparent, celui-ci est désinfecté toutes les 22 minutes,
- 3 - les chaises en tissu ont été remplacées par des sièges plastique, à chaque changement de joueur les accoudoirs sont désinfectés. La cuisine, le bar et les vestiaires sont fermés,
- 4 - des bouteilles d'eau individuelles sont disponibles pour les joueurs,
- 5 - lavage des mains obligatoire à l'entrée et toutes les ½ heures,
- 6 - aucun geste de proximité n'est accepté (poignée de mains, bises, etc..),
- 7 - pas de festivité d'après tournoi,
- 8 - l'entrée dans le club ainsi que la sortie se font en respectant la distanciation d'au moins 1 mètres,
- 9 - les joueurs présentant une toux ne sont pas acceptés,
- 10 - les fenêtres sont ouvertes pendant le jeu chaque fois que la météo le permet,
- 11 - le nettoyage de la salle, des chaises et des tables de jeu est systématique après Chaque tournoi,


Service Vie Associative
Affaires Sportives

Signature Président d'association

Hôtel de Ville

179 boulevard de la République 33510 Andernos-les-Bains
Tél. : +33(0)5 57 76 11 00. Courriel : mairie@andernos-les-bains.fr
www.andernoslesbains.fr